

SEMINAIRE

2010

Centre Technique National d'Etudes et de Recherches
sur les Handicaps et les Inadaptations

C
T
N
E
R
H
I

Vendredi 22 octobre 2010

ou

Lundi 13 décembre 2010

POUR UNE OFFRE DE TRANSPORTS ACCESSIBLES

Aline Allauzet

Jésus Sanchez

Dominique Velche

*Deux journées identiques sont proposées. Les participants doivent s'inscrire le vendredi 22 octobre ou le lundi 13 décembre au **choix** et remplir le bulletin d'inscription correspondant.*

Pour une offre de transports accessibles

Aline Allauzet (INRETS), Jésus Sanchez (CTNERHI), Dominique Velche (CTNERHI)

Vendredi 22 octobre 2010

ou

Lundi 13 décembre 2010

Intervenants :

Aline Allauzet, INRETS
Jésus Sanchez, CTNERHI
Dominique Velche, CTNERHI

Horaire :

9 h 30 – 17 h

Lieu :

CTNERHI
236 bis, rue de Tolbiac
75013 PARIS
Tél. : 01 45 65 59 23
Fax : 01 45 65 44 94

E-mail :

f.quillaumeau@ctnerhi.com.fr

Site Internet :

www.ctnerhi.com.fr

Tarifs : non assujettis à la TVA

Non-adhérent : **380 €**

Adhérent : **350 €**

Etudiant : **80 €**

La loi du 11 février 2005 a institué l'obligation de la mise en accessibilité des systèmes de transport dans un délai de 10 ans. A mi parcours, un état des lieux quantitatif et qualitatif de ce processus sera proposé dans les différents systèmes : train, bus, métro, tramway. Le concept d'accessibilité sera revisité en prenant en considération tous les types de handicaps : moteur, visuel, auditif, mental, psychique. L'analyse proposée s'appuiera sur une revue de la littérature, des bilans et des expériences ainsi que sur l'analyse détaillée des pratiques de déplacement des personnes en situation de handicap et des difficultés concrètes qu'elles rencontrent encore aujourd'hui.

Objectif :

- Proposer un état des lieux de l'application de la loi du 11 février 2005 dans le domaine des transports ;
- Mettre à plat les pratiques de déplacement des personnes en situation de handicap et analyser leurs difficultés par type de handicap ;
- de leurs déterminants ;
- Revisiter le concept d'accessibilité dans les transports.

Public :

- Responsables et agents des systèmes de transport
- Agents des collectivités locales (CR, CG, Communes)
- Membres d'associations œuvrant dans le champ du handicap

Méthodologie :

Exposés et débats.

Programme :

Matinée :

- Etat des lieux de l'accessibilité des transports dans les différents systèmes : train, métro, bus, tramway
- Expériences de mise en accessibilité des transports au niveau international.

Après-midi :

- Pratiques de déplacement des personnes en situation de handicap et difficultés par type de handicap ;
- Reprise du concept d'accessibilité dans les transports.

BULLETIN D'INSCRIPTION
(à retourner accompagné de l'acompte de 50 %)

POUR UNE OFFRE DE TRANSPORTS ACCESSIBLES

Lundi 13 décembre 2010

CTNERHI à l'attention de Fabienne GUILLAUMEAU
236 bis, rue de Tolbiac – 75013 PARIS
Tél. : 01 45 65 59 23 – Fax : 01 45 65 44 94
E-mail : f.guillaumeau@ctnerhi.com.fr – Site Internet : www.ctnerhi.com.fr

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom

Prénom

Fonction

Etablissement Administration Association Entreprise

Association membre du CTNERHI Particulier Etudiant

Structure

Adresse

CP Ville

Tel. Fax

Email professionnel

Email personnel

Adresse de facturation si différente

Structure

Adresse

CP Ville

Suivez-vous ce séminaire au titre de la formation continue : /__/ oui /__/ non

TARIF¹ – Repas compris

380 € 350 €² 80 €³

Conditions de règlement : 50 % au moment de l'inscription à titre d'acompte, le solde à réception de la facture tenant lieu de convention de formation simplifiée.

En cas de désistement 30 % restera acquis au CTNERHI

Attention : nombre de places limité à 15 personnes (ce séminaire pourra être reprogrammé ultérieurement en fonction des demandes)
N° agrément formation continue : 11-75-213-17-75

¹ Les tarifs ne sont pas soumis à la TVA

² Tarif préférentiel pour les associations nationales membres du CTNERHI

³ Tarif spécial pour les étudiants **sous réserve des places disponibles**
(sur présentation de la carte d'étudiant)

*Signature du participant
et cachet de la structure*